

Intervenants

CONSORTIUM – 4 partenaires : CSA - Broederlijk Delen - CAPAD - ADISCO

CAPAD et ADISCO, prendront en charge la **partie opérationnelle du projet**, bénéficiant d'une forte implantation dans la plupart des communes du Burundi et d'un lien structurel avec de nombreuses exploitations.

CSA et Broederlijk Delen auront pour fonctions spécifiques **l'accompagnement de leur partenaire burundais** (appui technique sur le plan de l'amélioration des dispositifs d'intervention, mobilisation des appuis techniques externes, suivi financier et des activités, évaluations).

Contractants pré-identifiés : GERDAL – ISABU – FAO

Autres acteurs impliqués : MINEAGRIE, BPEAE, OBPE

Missions d'évaluation interne mensuelles pour les organisations locales incluant le MINEAGRIE.



Délégation de l'Union
européenne au Burundi



ADISCO
(contactgegevens?)



BROEDERLIJK DELEN
(contactgegevens?)



CAPAD
(contactgegevens?)



CSA
(contactgegevens?)



TUBUNGABUNGE

ISI NDIMWA

« Soutenir l'adoption et la mise en œuvre de pratiques agricoles durables restaurant et améliorant la fertilité des sols »

Situation de départ

Beaucoup d'exploitants agricoles s'inscrivent dans une **spirale négative** :

- Sols surexploités limitent les perspectives en terme de production agricole.
- Intrants appliqués n'expriment pas la potentialité attendue (rendement).
- Dépenses pour l'acquisition des intrants agricoles sont difficiles à recouvrir.

La structure des sols et la valorisation des engrais chimiques **dépendent de la matière organique (MO)**.

La restauration de la fertilité des sols et de la MO par des techniques peu coûteuses pour les exploitations agricoles est un préalable essentiel à :

- Augmentation des rendements agricoles.
- Expression des potentialités qu'offrent l'usage de certains intrants comme les engrais chimiques et les semences améliorées.

Hypothèses de travail

- **Approche « bottom-up »** : chaque exploitation suit une logique propre dans l'allocation et la combinaison de ses moyens de production et doit donc être le moteur de la recherche et de la mise en œuvre de solutions.
- **Approche appropriable portée par les organisations locales** : la durabilité et la pérennité des activités au niveau des exploitations reposent sur une approche appropriable et inclusive portée par le dispositif d'intervention des organisations locales.
- **Techniques adaptées aux conditions locales** : la fertilité du sol peut être améliorée grâce à l'apport de MO, d'engrais minéraux, de variétés paysannes et autoproduites améliorées et de bonnes pratiques agricoles et de gestion des terres.
- **Interventions à 2 niveaux** : la gestion de la fertilité des sols se fait aux niveaux « parcelle » et « collectif-coopérative » (aménagements BV et crêtes).

- **Intégration de l'élevage** : l'intégration d'élevages à l'exploitation permet une meilleure valorisation de la MO.
- **Approche inclusive** : les services publics et autres acteurs contribuent à la restauration de la fertilité des sols.

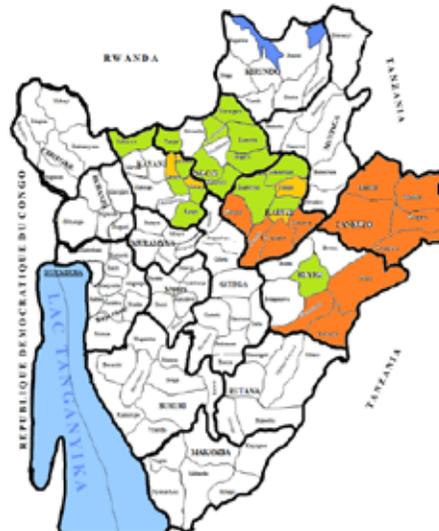
Zone d'intervention

**5 provinces : Karusi, Kayanza, Ngozi, Ruyigi et Cankuzo.
28 communes – 392 collines**

Bénéficiaires directs

- 70.000 exploitations agricoles familiales (attention particulière aux femmes et jeunes ruraux).
- 7.000 paysans pilotes.
- personnel des organisations locales.
- agents du BPEAE ciblés par l'activité 1.

Déploiement du dispositif d'intervention de manière progressive



Communes d'intervention sans présence consortiums « résilience »

Communes d'intervention avec présence consortiums « résilience » (World vision & FAO)



Objectifs & résultats

Objectif : « Dans les zones choisies, les exploitations ciblées améliorent durablement le capital fertilité de leurs sols et leur rentabilité »

R1. Les capacités d'accompagnement des animateurs relatives à la fertilité des sols et à la gestion des exploitations et le management des organisations locales sont renforcées.

R2. Les exploitant(e)s disposent de solutions agronomiques pour l'amélioration de la fertilité de leurs sols et la rentabilité de leur système productif.

R3. Les exploitant(e)s sont en mesure de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de la fertilité des sols et de la productivité du travail.

R4. Les pratiques identifiées de restauration et de conservation de la fertilité des sols ont été mises en œuvre individuellement et collectivement.

R5. Les échanges entre les intervenants dans les zones d'intervention du projet sur les pratiques liées à la fertilité des sols ont permis d'améliorer les prestations des services de conseil et d'encadrement privés et publics en matière de fertilité des sols.